



**MAIRIE**  
**AUFFREVILLE-BRASSEUIL**  
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
en date du 18 septembre 2015**

Sous la présidence de Monsieur Serge Ancelot, Maire,  
**Étaient présents** : Mrs Bellali, Douarre, Goujon, Jean, Legrand, Mathieu, Piquenet, Prattico, Resende Marquès, Torchet, Mmes Deseine, Guigard, Tcherkès.  
**Absente excusée** : Mme Paulet (procuration à Mme Deseine).  
**Secrétaire de séance** : Monsieur Bruno Goujon.

☆☆☆☆☆☆

**Le Conseil Municipal :**

- **A PRIS** note des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation consentie.
- **A ÉMIS** un avis favorable :
  - sur la délibération de la CAMY ayant opté pour la création de la communauté urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (par 9 voix POUR – 2 CONTRE – 4 ABSTENTIONS).
  - sur le rapport de la Commission Locale des Charges Transférées de la CAMY fixant les attributions de compensation par commune adhérente.
  - sur le projet de règlement local de publicité sur le territoire de la commune de Magnanville.
- **A MODIFIÉ** l'acte constitutif de la régie de recettes relative aux locations de salle.
- **A APPROUVÉ**
  - l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) prévoyant le planning des travaux à réaliser sur les bâtiments de la mairie, la salle communale et l'espace socio culturel.
  - les termes de la convention de la CAMY relative aux services mutualisés proposés par la CAMY à ses communes adhérentes et **A DÉCIDÉ** d'y adhérer.
- **A VOTÉ** une subvention communale au CIADEC de 50 euros et une décision modificative sur le budget communal.
- **A ATTRIBUÉ** à Monsieur Alain SCHAEFFER, trésorier municipal, un taux de 50% sur l'indemnité de conseil.
- **A SOUHAITÉ** être consulté sur l'avancement de la révision du Plan d'Occupation des Sols valant Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vert sur son territoire.

**Le Conseil Municipal a décidé :**

- la pose d'une table de ping pong d'extérieur sur l'aire multi-activités, chemin des confidences.
- l'aménagement, place des gâtines, de quelques places de stationnement paysager en pelouse en reculant les barrières bois existantes. (par 7 voix POUR – 5 CONTRE – 3 ABSTENTIONS).
- de retenir la proposition effectuée lors des travaux d'établissement de l'agenda de mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public et aux obligations imposées sur la cantine scolaire actuelle, d'inclure, dès à présent, son transfert contigu à la garderie dans le projet de construction du nouveau pôle scolaire.  
Une réunion prochaine avec les architectes étudiera les impacts liés à cette décision ainsi que les modalités de lancement des appels d'offres.

## **Le Conseil Municipal a été informé :**

- des nominations d'Émilie Aubert enseignante du cycle 2 au poste de directrice de l'école des huit moulins et de Marion TALEES enseignante du cycle 3.
- du contrôle des régies communales par le trésor public qui a conclu à une bonne tenue des comptes et régies.
- des rapports sur les services d'eau et d'assainissement et des déchets de la CAMY pour l'année 2014.
- du courrier de Madame Languil concernant l'écoulement d'eau pluviale de la rue des clauselais dans sa propriété, lors de la journée du 13 septembre dernier. Il a été effectué unanimement le constat que ce week-end avait connu des phénomènes pluvieux particulièrement importants, par averses violentes et très soutenues qui ont créé dans toutes les rues de la commune le même désagrément sur de nombreux points en contrebas. Par ailleurs il est rappelé que le stationnement des véhicules doit respecter impérativement le recul nécessaire le long des trottoirs afin de ne pas entraver une correcte évacuation de l'eau dans les caniveaux.
- du projet de micro-crèche sur Guerville, le pétitionnaire procédera à une enquête sur notre commune afin de déterminer les besoins.
- que le très haut débit d'ADSL est prévu sur la commune d'ici 2020. Le manque de débit sur la commune pose de sérieux problèmes notamment pour les entreprises ne pouvant plus répondre aux exigences digitales de leurs clients et pour les personnes de plus en plus nombreuses travaillant à leur domicile, sans compter les particuliers qui se plaignent d'une connexion insuffisante. Il est décidé de contacter le Conseil Départemental pour avoir des précisions sur la date prévisionnelle des travaux et la solution à apporter à cette problématique.
- le tapis antidérapant a été fixé sur la passerelle entre la sente de la galopette et le chemin des confidences.
- Le propriétaire d'un chien rue des plantes aux moines sera rappelé une nouvelle fois à l'ordre suite à des plaintes récurrentes contre l'agressivité de son chien régulièrement à l'extérieur de sa propriété.